

Président : Jean-Louis DAUPHIN,

Membres présents : Mmes Isabelle BONNEAU, Béatrice GAVOILLE, Bérengère SUCHARYNA, Karine VERGNAUD, MM. Gilles ROUFFIGNAT, Jean-François SELLE, David FERRAND, Olivier BLANCHETON, Jean-Charles GUIGUEN, Jean GUILLEN, Frédéric SUAU BALLESTER, Philippe BRANDY, Stéphane FARGEOT, Patrick FRUGIER, Mickaël RASSAT, Max ROULON, Jean-Marie SARDAIN, Bernard VAILLANT, Julien VARVOUX,

Excusés : MM. Philippe FAURE, Jean-Michel GABARD, Jean-Claude RENON,

Absents : Mr Pascal AUDIER,

Personnel : Mmes Béatrice GONCALVES, Valérie NANGLARD, Véronique ROVERE, MM. Anthony BOURDON, Thibault GABARD, Jean-Luc HEBRE, Théo PEYRESBLANQUES (stagiaire),

Membres d'honneur présents : MM. Serge DORAIN, Roland DUQUEROIX, Jean MABIT, Michel ROULET,

Membre d'honneur excusé : Mr Gilbert FALAIS,

Personnalités présentes : Mr Serge JACOB-JUIN Maire de Taponnat, Francis LEROY Président US Taponnat, Saïd ENNJIMI Président LFNA, Serge DEHEE Vice-Président LFNA, Didier DESCHAMPS Président du CDOS, Didier DURAND Directeur commercial du Crédit Agricole, région d'Angoulême,

Clubs présents : US ABZAC, Inter Pays d'AIGRE, AS AIGRE, ELAN CHARENTAIS, US ANAIS, ASC MAYOTTE, JS ANGOULEME, JS BASSEAU ANG., CS LEROY ANG., US ST-MARTIN ANG., GSF PORTUGAIS ANG., FC ANSAC, US ARS-GIMEUX, AS ASNIERES, FC AUBETERRE, ES AUNAC, US BAIGNES, US BALZAC, UF BARBEZIEUX-BARRET, FC ST-HILAIRE, E. BERNEUIL-SALLES, ES BLANZAC, US BOUEX, AS BRIE, FC BRIGUEUIL, US BRILLAC, US BROSSAC, SSF CHABANAIS, SC CHALAIS, US CHAMPAGNE-MOUTON, ES CHAMPNIERS, US CHANTILLAC, US CHASSENEUIL, SL CHATEAUBERNARD, US CHATEAUNEUF, AS CHAZELLES, FC HAUTE-CHARENTE, AS CLAIX, UA COGNAC, AS CONDEON-REIGNAC, FC CONFOLENTAIS, US COURBILLAC, FC DIGNAC, AS PTT DIRAC, AS ECURAS, US ETAGNAC, US EXIDEUIL, LSC FEUILLADE, ES FLEAC, FC FONTAFIE, AS FONTENILLE, JS GARAT-SERS-VOUZAN, FC GENAC-MARCILLAC-GOURVILLE, L.A. GENTE, AC GOND-PONTOUVRE, JARNAC, ES JAVREZAC-JARNOUZEAU, FCC ISLE

d'ESPAGNAC, CO LA COURONNE, LA ROCHE-RIVIERES, US LESSAC, ES LESTERPS, AS GRANDE-CHAMPAGNE, ES LINARS, ASB LOUZAC, CO LUXE, MAINE-DE-BOIXE, US MANOT, CR MANSLE, AS MERPINS, AS MONS, O. MONTBOYER, USA MONTBRON, ES MONTIGNAC, AJ MONTMOREAU, ES MORNAC, , SC MOUTHIER, E. NANTEUIL-VERTEUIL, JS TROIS-VALLEES, E.S. NERCILLAC-REPARSAC, FC NERSAC, ES PRANZAC, AS PUYMOYEN, FC ROUILLAC, AS FOOTBALLEURS DU VENDREDI, FC ROUILLAC, FC ROULLET, EN AVANT CHARENTE EST, OFC RUELLE, ST. RUFFEC, AS SALLES d'ANGLES, ASC SAULGOND, JS SEGONZAC-GENSAC, JS SIREUIL, ACFC ANGOULEME, AMS SOYAUX, ASJ SOYAUX, FC ST-AMANT-DE-BOIXE, CS ST-ANGEAU, AS ST-AULAIS-CHALLIGNAC, AL ST-BRICE, FC ST-CHRISTOPHE, SC ST-CLAUD, FC ST-CYBARDEAUX, ENTENTE FOOT 96, ST-FRAIGNE, FC ST-GERMAIN-MONTBRON, AS ST-MAURICE, CA ST-MEME-LES-CARRIERES, CS ST-MICHEL, Ent ST-SEVERIN-PALLUAUD, R. ST-SORNIN, UA ST-SULPICE, AS ST-YRIEIX, JS SURIS, FC TAIZE-AIZIE, E. TAIZE-AIZIE/LES ADJOTS, US TAPONNAT, JS TOUVRE, AO TOUZAC, USA VERDILLE, AS VILLEBOIS-HAUT BOEME, UA VILLOGNON, ASFC VINDELLE, AS VOEUIL-ET-GIGET.

Clubs absents : (amende 60 €)

GSF PORTUGAIS ANG., US MA CAMPAGNE, AIGLES ROUGES Angoulême, FC CELETTES, AS CHASSORS, ES BEAUX-PINS, A.L. GUIMPS, JS MAGNAC, AS MOSNAC-CHAMPMILLON, AS ST-ADJUTORY, AS VARS.

Le quorum étant atteint, l'assemblée générale ordinaire peut débiter.

L'assemblée générale de la saison passée à Montmoreau avait été innovante de par son interactivité et son dynamisme. La formule qui a donné satisfaction est donc renouvelée.

La réunion est organisée en deux parties :

- La première : bilan de la saison 2017/2018 à travers le rapport moral, présentation de l'étude sur le permis à points, présentation d'un vœu émis par un club et le vote,
- La seconde: tour d'horizon des points qui impactent les clubs au quotidien autour de trois axes : le sportif, l'arbitrage, l'administratif.

ACCUEIL DES PERSONNALITES LOCALES

Tout à tour, Serge JACOB-JUIN, Maire de Taponnat-Fleurignac et Francis LEROY, Président de l'US Taponnat, présentent leurs structures respectives, leurs projets pour le développement du sport et souhaitent la bienvenue aux participants.

INTERVENTION DE Jean-Louis DAUPHIN

Le Président remercie les personnalités de leurs propos et accueille officiellement les clubs présents. Il déclare ouverte l'assemblée générale des clubs.

Il remercie également ceux qui font vivre le football chaque week-end, ceux qui l'organisent et ceux qui le gèrent au quotidien : les dirigeants, les éducateurs ou simples bénévoles, les 13 746 licenciés des 138 clubs, les 23 membres du Comité Directeur du District, les 120 membres cooptés qui composent les 21 commissions et les 6 salariés qui sont à l'écoute des clubs et à leur service.

Il adresse aussi de vifs remerciements aux partenaires sans qui il serait difficile, voire impossible de mener à bien toutes nos actions :

- Les institutionnels : La DDCSPP au travers la cellule de veille contre les incivilités, le CDOS interlocuteur précieux, les municipalités qui mettent leurs installations sportives à la disposition du District pour des manifestations telles que les finales de coupes, la journée nationale des débutants, des actions de formation ou de détections,
- Les privés : Le Crédit Agricole Charente-Périgord, partenaire majeur et historique au plan local et partenaire privilégié du football au plan national, nos fournisseurs équipementiers et toutes les entreprises qui soutiennent le football départemental sur des actions ponctuelles,
- Les médias avec lesquels le District entretient de très bons contacts, particulièrement Charente Libre à travers ses colonnes et le challenge du meilleur buteur et Radio Attitude qui nous ouvre régulièrement son antenne dans son émission sport du lundi soir.

Jean-Louis DAUPHIN termine son allocution par une pensée toute particulière pour Colette DUQUEROIX, Maurice BRACHET, Jean-Louis IBANEZ, Didier LEMAIRE, Guy MOUNIER qui nous ont quitté durant la saison et renouvelle à leurs familles l'expression de sa profonde sympathie.

INTERVENTION DE Jean-François SELLE, Secrétaire Général

Jean-François Selle, secrétaire général, demande tout d'abord aux participants d'approuver :

- Le procès-verbal de l'assemblée générale du 16.06.17 à Montmoreau, publié sur le site internet du District le 07.07.17. Ce procès-verbal est adopté à l'unanimité des clubs présents par vote à main levée,
- Le procès-verbal de l'assemblée générale financière du 17.11.17 à Puymoyen, paru sur le site internet du District le 12.12.17. Ce procès-verbal est adopté à l'unanimité des clubs présents par vote à main levée.

SYNTHESE DU RAPPORT MORAL par Jean-François SELLE

Cette saison 2017/2018 n'a pas été « un match facile » :

Les intempéries ont été un véritable cauchemar, la violence et les incivilités sont malheureusement en hausse. Certes le nouveau barème disciplinaire sanctionne plus lourdement mais il assure une plus grande équité dans les prises de décisions,

La Feuille de Match Informatisée (F.M.I) a été mise en service sur toutes les divisions seniors et testée pour les finales de coupes,

L'équipe dirigeante du District a respecté sa ligne de conduite d'être en permanence « proche des clubs, utile et innovant ». C'est le fil conducteur de toutes les actions menées.

Sur le plan sportif il y a de belles performances :

- L'ASJ Soyaux est allée jusqu'à la ½ finale de la Coupe de France et se classe 5ème du championnat de D1 Féminines,
- L'ACFC a atteint les 32ème de finale de la Coupe de France et termine 5ème du championnat de N3,
- La saison prochaine, 16 clubs Charentais seront engagés dans les championnats de Ligue,
- Dans les compétitions de foot diversifié, il faut noter que :
 - Le LP Sillac Angoulême a atteint les ¼ de finales des championnats de France des Lycées Professionnels en mars au CREPS de Chatenay-Malabry (78),

- La section sport études de Marguerite de Valois a participé à la phase finale des championnats de France UNSS « Lycées » en avril à Cannes,
- La section sport adapté du FC Rouillac a remporté une belle médaille de bronze au championnat de France de foot à 7 en mai à Bourg en Bresse,
- Le C'CAB Angoulême Basseau est devenu le 1er champion régional de Futsal.

Dans tout sport, il y a son lot de déception : les équipes de Villebois Haute-Boëme, Mouthiers et Confolens sont reléguées de Ligue en District. Souhaitons qu'elles rebondissent pour retrouver rapidement l'élite régionale.

Jean-François SELLE souligne les actions majeures de la saison écoulée autour du tryptique : PROXIMITE, UTILITE, INNOVATION du projet Horizon 2020 :

Sur le plan de la proximité

- Chaque club a 1 référent désigné, membre du comité directeur,
- Remise de récompenses aux bénévoles dans les clubs,
- Présence sur le terrain pour les AG et les manifestations des clubs,
- Action « balle au centre » les 24 et 25 février 2018 → 62 clubs rencontrés,
- Relais de l'action « Soyez P.R.E.T.S. » de la LFNA,
- Visites effectuées dans les 138 clubs pour le « Label Seniors »,
- Reprise de l'action « Le bénévole du mois » qui a permis de mettre à l'honneur 8 dirigeants et dirigeantes.

Sur le plan de l'utilité

- Formation FMI des clubs de D4 et D5 (12 sessions pour 60 équipes formées),
- Formation d'arbitres : 29 nouveaux arbitres en formation initiale et 10 sessions de formation continue,
- Formation technique : 30 sessions pour environ 300 personnes formées,
- Prise en charge de 25 % des frais de formation par le District,
- Réunion clubs de D1 avec la CDA pour évoquer les aspects de l'arbitrage,
- Table ronde avec les arbitres sur les problématiques de violences, incivilités...

Sur le plan de l'innovation

- Association des clubs aux réflexions du District :
 - 2 réunions du groupe miroir composé de 18 clubs,
 - 4 réunions du groupe de travail sur le permis à points composé de 8 clubs,
 - 4 réunions de secteurs avec les clubs pour préparer l'assemblée générale et échanger sur les sujets de fonds tels que le permis à points et la préparation des calendriers.

- Sur le plan sportif
 - Retour aux poules géographiques,
 - De nouvelles formations spécifiques pour les gardiens de buts,
 - Challenge « tirs aux buts ACFC/District » pour les U13. 16 équipes y ont participé. Félicitations au vainqueur l'OFC Ruelle et au finaliste La Roche-Rivières. Merci à l'ACFC et son Président. L'opération sera renouvelée la saison prochaine.

- Sur le plan de la convivialité
 - Nouvelle formule plus confortable pour les bénévoles qui ont participé à la Journée Nationale des bénévoles à Paris avec nuit à l'hôtel,
 - Grâce à des partenariats avec la LFNA au profit des licenciés, 100 jeunes ont assisté au match Girondins de Bordeaux/Nantes le 15.10.17 et 55 personnes ont assisté au match France/Suède à Bordeaux le 27.11.17.

- Sur le plan de la communication l'objectif est de diffuser une communication moderne, réactive, régulière et organisée. Les principales actions :
 - Des AG relookées, plus vivantes, plus dynamiques,
 - Un nouveau site internet et une page Facebook créée (1 570 abonnés),
 - La création de 2 rubriques dans le site internet permettant aux clubs de faire des annonces (recherche de bénévoles, tournois et manifestations),
 - Des relations presses plus structurées.

Les relations avec les organismes de tutelle

Les relations sont bonnes avec la Fédération Française de Football, la Ligue de Football Amateur, la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine, même si parfois il arrive d'avoir des positions différentes, car leur intérêt et le nôtre (donc celui des clubs) peuvent diverger,

Le climat de confiance, de respect et de loyauté, que nous entretenons avec ces instances, nous garantit des relations de qualité au profit des clubs.

Des sujets de vigilance

- De plus en plus d'affaires lourdes en discipline,
- Des incivilités grandissantes sur les bords de touche en championnats et en tournois,
- Un manque de formalisme dans le championnat des jeunes.

Les défis à relever

A court terme les problématiques suivantes vont faire l'objet d'une attention toute particulière :

- La recrudescence de la violence et des incivilités,
- Les intempéries et la gestion des calendriers,
- Faire respecter certaines obligations, notamment sur l'obligation de licencier les joueurs évoluant en U11.

Pour certains de ces sujets, des groupes de réflexion auxquels les clubs seront associés, vont être créés.

RAPPORT ET REFLEXION SUR LE PERMIS A POINTS (publié sur le site internet du District le 28.05.18) → Gilles ROUFFIGNAT.

Le permis à points est un sujet qui ne laisse pas indifférent et qui divise. Il revient chaque année en assemblée générale et le dispositif semble ne plus être adapté au contexte actuel. C'est pourquoi le Comité Directeur a décidé de créer un groupe de travail afin d'établir un bilan sur cette mesure. 8 clubs ont été associés à cette démarche.

A l'issue de l'étude, il ressort que l'objectif n'est pas atteint, que le système est en fin de cycle et s'essouffle et qu'il est donc nécessaire de le réformer.

Parmi les 80 pages du rapport final produit par le groupe de travail composé de 8 clubs et de 8 membres du District, de nombreuses données montrent que le dispositif n'est pas convaincant dans la durée. Trois chiffres ont fini de convaincre les clubs :

- les cartons rouges (363 cette saison) ne cessent d'évoluer (+ 57 % depuis l'origine et + 39 % cette seule saison),
- les équipes pénalisées à cause du permis à points en fin de saison sont en forte augmentation (9,2 % des équipes en compétition contre 4,7 % en 2005-2006),
- le nombre de sanctions lourdes (plus de 5 matches) a été multiplié par 3 en une seule saison (81 en 2017/2018 contre 26 en 2016/2017).

Deux options sont proposées aux clubs : la suppression pure et simple du permis à point ou sa simplification.

En complément, les clubs sont invités à se prononcer (avis consultatif) pour affiner une 3^{ème} option (présentée, mais non finalisée) : la licence à points.

Cette dernière proposition est un changement radical puisque le dispositif « s'attaque » au cœur du problème, c'est à dire l'individu. L'objectif de radier temporairement ou définitivement toute personne indésirable dans le monde du football, en sanctionnant directement l'individu et non l'équipe. Si cette option est retenue, elle sera approfondie par un groupe de travail et présentée à la prochaine AG (juin 2019) pour décision sur son application la saison suivante ou non.

Les clubs présents sont invités à voter à bulletin secret.

VŒU DEPOSE PAR UN CLUB (publié sur le site internet du District le 28.05.18)

Ce vœu déposé par le club de ST-BRICE porte sur la participation des joueurs en équipes inférieures (Article 26C, 2B et 2C) : « Faire jouer des équipes inférieures sans pouvoir utiliser des joueurs ayant participé en équipes supérieures les 2 dernières journées paraît compliqué ». Le vœu demande à revenir sur l'ancien règlement.

Ce règlement n'étant pas du ressort du District, il sera remonté à la LFNA pour avis.

Lors de l'assemblée générale de la saison dernière à Montmoreau, il a été décidé que le vœu de LA COURONNE demandant de ne plus permettre les mutations en cours de saison soit remonté à la Fédération. Cette demande n'a pas été acceptée par la FFF.

INFORMATIONS DIVERSES

1° Le sportif

Label Senior (Intervenant Jean-François SELLE)

Tous les clubs ont été visités par les référents de secteurs pour faire le diagnostic sur 4 axes : projet associatif, projet sportif, projet éducatif et projet d'encadrement et de formation. Cette démarche a aussi été l'occasion de recueillir les ressentis et attentes des clubs.

Il ressort de cette consultation :

- des points positifs : Les clubs-houses, les manifestations extra sportives, le statut des jeunes, le nombre d'équipes, le nombre d'entraînements, la programmation annuelle, les formations spécifiques gardiens de buts,
- des points négatifs : Manque de dirigeants (tes), formation à l'utilisation du défibrillateur cardiaque, label jeunes, pratiques diversifiées, nombre d'équipes féminines, nécessité de formaliser les contenus d'entraînements.

Compétitions seniors (Intervenant Jean-Charles GUIGUEN)

Gestion particulièrement difficile cette saison en raison des intempéries. La planification des compétitions est compliquée et nos marges de manœuvres sont limitées. A cela deux raisons majeures : nous ne sommes pas maître de la situation tant que les calendriers R1, R2 et R3 de la LFNA ne sont pas finalisés. Le calendrier répond aussi à des obligations issues du statut de l'arbitrage.

Il faut donc trouver des solutions pour améliorer la situation pour gérer au mieux les calendriers et préserver l'aspect sportif.

Des pistes sont à l'étude pour essayer de libérer 2 à 3 journées :

- privilégier le championnat en début de saison et faire commencer les coupes plus tard
- jouer 10 journées minimum avant la trêve de Noël
- réorganiser les coupes par niveau :
 - Coupe Charente : D1, D2 et D3
 - Coupe Edely : D4 et D5

Championnat jeunes (Intervenante Bérengère SUCHARYNA)

- Harmonisation des horaires des rencontres avec ceux de la LFNA avec horaire d'été à 15 H 30 et horaire d'hiver à 15 H 00,
- Séparation totale entre les 2 phases qui seront considérées comme 2 championnats différents,
- Les challenges jeunes ne débuteront qu'au cours de la 2ème phase (hiérarchie des équipes établies suite aux résultats de la 1ère phase),
- Phase de brassage : 3 matches (2 poules géographiques), tirage au sort des 3 rencontres,
- Phase finale : match à élimination direct sans prolongation,
- Modification de l'organisation des plateaux U11,
- Challenge futsal pour les U15 et U18. Une réflexion est en cours pour les U11 et U13.

Formation (Intervenant Patrick FRUGIER)

La saison 2017/2018 a été une année charnière puisque nous avons vu le retour des formations dans les Districts. Ce sont près de 300 stagiaires qui ont été formés sur 20 sessions.

Les actions s'appuient sur 3 axes forts du projet Horizon 2020 : proximité, utilité et innovation, en participant au label seniors, en organisant des formations dans les clubs, en innovant avec une formation spécifique « gardien de buts ».

Sont à l'étude des formations spécifique attaquants.

2° L'arbitrage (Intervenants, Bernard VAILLANT et Laurent FOUCHE)

- Création de la Commission Départementale Détection, Recrutement et Fidélisation des Arbitres (CDDRFA),
- 29 nouveaux arbitres ont été formés dont 14 Jeunes Arbitres (JA) et 3 féminines,
- Des formations obligatoires pour les arbitres ont été organisées (tests physiques et tests de connaissance sur les lois du jeu),
- Accompagnement des nouveaux arbitres sur 3 matches pour les seniors et 1 an pour les JA,

- Pour la prochaine saison, 25 candidats sont préinscrits pour les formations de septembre, ce qui confirme que les clubs jouent le jeu,
- Mise en place du référent arbitre pour la prochaine saison. Ses missions seront d'être :
 - un contact privilégié entre le club et le District,
 - le responsable de l'arbitrage dans son club (organisation, recrutement, valorisation, intégration et fidélisation).

Ce dispositif concernera les D1 et D2 en deux temps (état des lieux et contact avec les clubs). Une formation de 3 h sera dispensée à chaque référent avant la fin de l'année 2018.

Nous recensons 186 arbitres, l'effectif est stable d'une année sur l'autre et on perd moins de J.A., ce qui démontre que les actions de la CDA portent leurs fruits.

Réunion en septembre avec les clubs de D1 et D2. Un bilan sera effectué en décembre.

A la question d'un club, B. VAILLANT confirme que des arbitres ont été sanctionnés suite à des manquements ou à des mauvais comportements (amende ou non désignation).

Le bilan global est donc satisfaisant. Attention tout de même, 20 clubs sont en infraction avec le statut de l'arbitrage (14 la saison précédente), ce qui peut les pénaliser sur le nombre de mutés, les empêcher de monter en division supérieure et être amendés. Il faut donc que ces clubs recrutent.

Comme chaque fin de saison, Bernard VAILLANT Président de la CDA, demande aux clubs s'ils sont favorables pour qu'une somme de 18 € soit prélevée à chaque club pour aider au financement de l'accompagnement des JA. La demande est acceptée à l'unanimité.

3° L'administratif

Discipline (Intervenant Pierre LARROUY)

- Durcissement de certaines sanctions qui repose sur 2 explications : un renforcement du nombre de matches de suspension de la sanction de référence et la clarification de la notion « d'action de jeu/hors action de jeu ». Ces termes, qui existaient dans le barème disciplinaire n'étaient pas clairement définis, ce qui faisait que la qualification de faute « hors action de jeu » n'était que peu utilisée. A titre d'exemple, un acte de brutalité

« hors action de jeu » peut entraîner une sanction de 3 ans de suspension, si l'adversaire se voit délivrer une ITT supérieure à 8 jours.

- Le fonctionnement de la commission de discipline est hebdomadaire (réunion le jeudi soir). Le Président essaie d'obtenir les rapports des arbitres dans les jours précédents la réunion, ce qui permet de se rapprocher de celui-ci par courriel pour obtenir, éventuellement, des précisions et éclaircissement de sa part. A partir de là, un projet de rédaction des considérants qui conduira à la détermination du niveau de sanction est élaboré et fait l'objet d'un échange entre les membres de la commission (sur la forme). Parfois, pour éclaircir certaines versions divergentes, une audition est provoquée avec tous les acteurs mis en cause.
- Pour les faits particulièrement graves, le règlement impose une instruction. 3 personnes accomplissent cette mission. Elles sont extérieures à la commission et mènent une enquête qui leur permet de remettre à la commission de discipline, une synthèse des événements. Ce rapport est lu en préambule de l'audition au cours de laquelle les personnes convoquées sont invitées à apporter leurs témoignages et explications pour permettre à la commission d'établir les faits puis de statuer, le cas échéant, en appliquant les sanctions prévues par le barème disciplinaire.
- A noter que très souvent, les faits de violence interviennent en fin de match. Les joueurs perdent leurs nerfs et font de grosses fautes qui entraînent avertissements, exclusions, injures. Pour éviter cela, la commission conseille aux dirigeants et éducateurs, d'avoir une vigilance accrue sur ces joueurs et d'effectuer une rotation permise par le nombre de remplaçants. Ce qui éviterait des sanctions.
- Dans une volonté d'ouverture, le Président de la commission de discipline a expliqué le rôle, les missions et le fonctionnement de sa commission sur l'antenne de Radio Attitude, ainsi que lors d'une rencontre organisée au District avec les clubs de D1 en mai. Il est prévu de faire de même avec les clubs des autres divisions dès la prochaine saison.

Arbitrage des joueurs suspendus (Intervenant Olivier BLANCHETON)

- Le bilan fait ressortir que 90 joueurs représentant 70 clubs ont été concernés, pour des sanctions allant de 3 matches (33 joueurs), 4 matches (35 joueurs), 5 matches (13 joueurs), 6 matches (9 joueurs). Sur les 90 joueurs, 72 ont satisfait à l'obligation d'arbitrer.
- A noter que le nombre de joueurs concernés est inférieur à celui de la saison précédente. Ceci étant, il y a plus de sanctions à 7 matches en raison de l'application

plus stricte du barème disciplinaire. En conséquence, la saison prochaine, l'obligation d'arbitrage sera étendue aux sanctions à 7 et 8 matches (2 matches à arbitrer).

Permis à points (Intervenant Jean-Jacques RABOISSON)

Pour cette saison 201/2018, le bilan est le suivant :

- En cours de saison, 15 équipes pénalisées (pour sanctions de + 9 matches),
- En fin de saison, 20 équipes ont entre 1 et 10 points enlevés,
- Au total, ce sont 31 équipes qui ont été pénalisées sur 204 équipes classées.

Cette saison, il n'y a aucun impact sur les montées, mais il y a deux impacts sur les descentes (1 équipe en D2 et 1 équipe en D4).

4 équipes qui se sont le mieux comportées sont récompensées :

- AS BRIE en D1 (8,5 pts) – 11 matches sans cartons (Diplôme + bon d'achat de 400 €)
- ELAN CHARENTAIS en D2 (8,5 pts) – 10 matches sans carton (Diplôme + bon d'achat de 400 €)
- AMS SOYAUX (C) en D3 (4 pts) – 17 matches sans carton (Diplôme + bon d'achat de 400 €)
- AJ MONTMOREAU en D3 (5,5 pts) – 11 matches sans carton (Diplôme + bon d'achat de 350 €)

ANNONCES de Jean-Louis DAUPHIN

Conscient des difficultés des clubs, le District a décidé de leur apporter des aides sur les plans financier et matériel :

- Aide matérielle de 1 000 ballons (2 par équipes)
- Aide financière en ristournant 1 € par licence
- Non augmentation des tarifs 2018/2019 sauf décision F.F.F ou L.F.N.A
- Abandon du carnet-calendrier, dont le coût était facturé à chaque club

RESULTAT DU VOTE

Bureau de vote

Pour le dépouillement des bulletins de vote, le bureau est constitué de Mmes Isabelle FONTAINE (CR Mansle), Stéphanie MILLET (FC Rouillac), Marie GRANGETEAU (US Taponnat), MM. Fabrice JOUSSEAUME (AS Voeuil-et-Giget), Alexis BOUYER (CO La Couronne), sous la présidence de Marcel BUISSON assurant le remplacement par intérim de Philippe MICHELET, Président de la commission électorale, excusé.

Résultats des scrutins

- Nombre de voix : 652 voix
- Non votants + nuls : 80 voix
- Voix à retenir : 572 voix
- Majorité : 287 voix

- Pour la suppression du permis à points : 386 voix soit 67,48 %
- Pour la simplification du permis à points : 186 voix

Avis consultatif sur l'approfondissement de la licence à points : 386 voix (majorité 194 voix)

OUI : 255 voix, soit 66,06 % NON : 122 voix Ne se prononce pas : 9 voix

Décisions : à la majorité des voix exprimées, le permis à points est donc supprimé et un groupe de travail va être constitué pour affiner la possibilité d'une licence à points. Le projet sera présenté aux clubs à l'assemblée générale 2019.

INTERVENTIONS DES PERSONNALITES (LFNA, CDOS, CREDIT AGRICOLE)

Tour à tour les intervenants félicitent les représentants du District pour le dynamisme de cette assemblée générale qui permet de suivre plus facilement les débats.

Saïd ENJIMMI Président de la LFNA, fait un point rapide sur les différents points de son programme qui ont été réalisés ou vont l'être prochainement. Il remercie les responsables du District pour leurs compétences à gérer le football Charentais et en particulier son Président Jean-Louis DAUPHIN, au caractère fort qui n'hésite pas à montrer ses différences de positions,

toujours en les justifiant et toujours pour le bien des clubs de son District. Les débats sont parfois très animés mais débouchent sur des solutions satisfaisantes pour tous. C'est comme ça que les choses évoluent.

Il évoque le partenariat NIKE en direction des clubs, les services civiques, la formation (1 équipe = 1 éducateur), l'arbitrage (fidélisation des arbitres), les incivilités (mise en place de travaux d'intérêt général « TIG » sportifs) en précisant que la LFNA sera sans pitié avec les 5% de clubs qui créent des ennuis.

Il reviendra plus en détail sur ces points lors de l'assemblée générale de la LFNA, le lendemain au Futuroscope à Poitiers, à laquelle tous les clubs sont invités.

Didier Durand, directeur commercial de la région « Angoulême » du Crédit Agricole Charente-Périgord revient sur le partenariat historique du Crédit Agricole avec le football (plus de 40 ans) qui couvre à la fois le foot amateur (Mozaic foot challenge, Finales de coupes à Lebon, Journée nationale des débutants) et précise que le partenariat national a été renouvelé pour 5 années supplémentaires.

Il rappelle que le Crédit Agricole Charente-Périgord, banquier-assureur leader de ses territoires est au service des clubs pour dynamiser leur vie associative. C'est la raison pour laquelle l'offre commerciale destinée aux clubs, instaurée la saison passée, est maintenue pour la prochaine saison. Les clubs intéressés peuvent contacter les agences locales du Crédit Agricole et bénéficier d'un soutien financier.

Didier Deschamps, président du Comité Départemental Olympique et Sportif, félicite le District pour le dynamisme de son assemblée générale. Formule qu'il va peut-être reprendre pour celle du CDOS.

Il se réjouit de la progression du nombre de licenciés dans cette discipline et des bons résultats des équipes phares. Il félicite le District pour son travail de formation, l'organisation des importantes manifestations de fin de saison et le soutien et l'aide financière apportés aux clubs.

Il adresse un petit mot sur la Coupe du Monde de Football en Russie avec l'espoir d'un excellent parcours pour l'équipe de France.

Il souligne que le CDOS dispense des formations à destination des bénévoles de toutes les disciplines sportives. Les personnes intéressées doivent contacter ses services basés à St-Yrieix.

MEDAILLES DES SERVITEURS DU FOOTBALL « DISTRICT » PROMOTION 2017/2018

Conformément à l'une des actions du projet « Horizon 2020 », la nouvelle équipe du District a décidé de ne pas remettre les médailles lors de l'assemblée générale, mais plutôt lors d'un évènement organisé par chaque club, afin d'honorer la personne entourée de sa famille, de ses amis, des dirigeants et joueurs de son club.

- Médailles d'Argent
 - Dany AUBINNEAU (AS Mons)
 - Richard COULONGEAT (US Ars-Gimeux)
 - Jocelyn GUERIN (AJ Montmoreau)
 - Philippe SICARD (AJ Montmoreau)

- Médailles d'Or
 - Jacky GUILLIEN (AS Mons)
 - Jean-Lou MALLET (AJ Montmoreau)
 - Joël LECHOPIER (Sud Charente)
 - Lina MIGNONNEAU (Sud Charente)
 - Michel MIGNONNEAU (Sud Charente)

QUESTIONS DIVERSES

Franck BONNET propose que les Challenges Jeunes soient dotés d'un trophée remis en jeu tous les ans (comme pour les coupes seniors). Il se propose de faire le lien avec la Chambre de Métiers pour voir si ces trophées pourraient être réalisés par des apprentis du CFA. Cette excellente suggestion va être approfondie.

TIRAGE AU SORT D'UNE RECOMPENSE

Innovation encore, le tirage au sort des récompenses est effectué à l'aide d'un boulier électronique. Les cinq clubs suivants gagnent un maillot de l'équipe de France :

US CHANTILLAC, ST. RUFFEC, ASJ SOYAUX, JS ANGOULEME et SC MOUTHIER.

CLOTURE DE L'AG par Jean-Louis DAUPHIN

Le Président déclare que cette assemblée montre l'important travail fourni au service des clubs et insiste sur la nécessité de continuer à :

- réformer les pratiques et le fonctionnement avec cette volonté forte d'être « proche des clubs, utile et innovant »,
- faire des clubs de vrais partenaires en associant les volontaires aux réflexions du groupe miroir ou autres groupes de réflexion.

Il précise qu'il n'y a pas le District d'un côté et les clubs de l'autre, mais que nous sommes tous concernés par les mêmes enjeux et que c'est ensemble que nous gagnerons...ou que nous perdrons. Il propose aux clubs de construire l'avenir de notre football ensemble.

Il termine son propos avec des mots qui pour lui ont du sens : respect des divergences et des personnes, loyauté, transparence, exemplarité, sens de l'intérêt collectif et affirme que, pour lui, rien ne se construit dans la vie sans respect, sans ouverture d'esprit et sans tolérance.

Tous les points à l'ordre du jour ayant été abordés, Jean-Louis DAUPHIN remercie tous les bénévoles pour l'énorme travail qu'ils fournissent dans leurs clubs, leur souhaite de continuer à vivre leur passion encore longtemps et de passer de bonnes vacances.

Il clôt l'assemblée générale et invite les participants à rejoindre le buffet, pour un bon moment de partage, d'échanges et de convivialité.

Le Secrétaire Général
Jean-François SELLE

